

BULLETIN SEMESTRIEL

AOÛT 2024



Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Plusieurs projets structurants sont en cours cette année 2024 : fin des travaux de la Maison de santé, ouverture prochaine de la Maison du Parc / Office de tourisme Cœur de Chartreuse, lancement de la rénovation de la salle Saint-Michel à Saint Hugues en salle multi-activités, animations et spectacles dans le village, installation de notre « Microfolie », lancement du projet de pôle culturel et d'activités / tiers-lieu dans le bâtiment de l'ancienne mairie, actions sociales en direction des seniors, actions en faveur de l'environnement, rénovation de la station d'assainissement Porte de l'Enclos, création d'un réseau de sentiers inter-hameaux, rénovation de la signalétique locale, ... Le programme des animations et des événements culturels de ces printemps/été 2024 à Saint-Pierre de Chartreuse est très riche. Depuis le mois de mai, les événements se succèdent dans le village, à l'initiative de nos dynamiques associations locales : Fêtes de la Chartreuse, compétitions sportives, courses de trail, créations artistiques, concerts de musique, moments festifs et ludiques, marchés d'artisans, brocantes, fête des artisans, feu d'artifice, cinéma et cinema en plein-air, concerts dans les bars et restaurants, etc..

En cette année de commémoration du 80ème anniversaire de la Libération, notre Commune s'est associée aux deux Saint-Pierre-d'Entremont en participant à une importante cérémonie au Cirque de Saint-Même, le samedi 8 juin, en hommage à tous ces hommes et femmes qui se sont battus pour la paix. Dans plusieurs communes se produit le spectacle des Passeurs d'Histoires commandé pour l'occasion : « 1944-Ils furent la flamme ».



Stéphane GUSMEROLI,
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,
Vice-président au Parc de Chartreuse,
Président de Nordic Isère.

L'information municipale et l'écoute des habitants :

Chaque mois, nous publions la « Lettre de Saint-Pierre de Chartreuse », pour vous informer sur les décisions prises en Conseil Municipal, sur les projets de la Commune et sur la vie du village. Vous pouvez recevoir cette lettre par email ou venir récupérer un exemplaire papier directement à la mairie. Chaque année, des « plans-projets municipaux » sont adoptés par délibération, pour recenser les actions et projets à étudier et à mener par les élus : le dernier plan-projets a été voté en avril 2024, il est consultable sur le site internet de la mairie.



Pour nous permettre de vous rencontrer, des permanences sont organisées par les élus (sur rendez-vous) :

- Stéphane GUSMEROLI, le Maire
Tous les samedis matin entre 8h et 10h.
- Dominique CABROL, Adjointe déléguée à l'urbanisme
Tous les vendredis de 10h à 12h.
- Claire GARCIN-MARROU, Conseillère municipale en charge des affaires sociales,
Tous les samedis (sauf jours fériés) de 9h à 11h.

Des ateliers ou des réunions publiques sont organisés pour échanger avec les habitants ou avec les Associations sur des sujets particuliers. Les habitants qui le souhaitent peuvent organiser des réunions de hameaux ou désigner des correspondants de hameaux. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Jeanne Gerondeau (Conseillère municipale).

Pour télécharger l'application gratuite,
"Flashez le QRCode avec un smartphone"

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100 % GRATUIT SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

Available on the App Store | Get it on Google Play | Search for it on the App Store



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Cécile Lasio a souhaité quitter ses fonctions de conseillère municipale. Cette démission est effective depuis le 17 mai 2024. La Municipalité la remercie pour son investissement dans les domaines du tourisme et de l'hébergement. Stéphane Levoir a rejoint le Conseil municipal. Il compte 15 élus, avec dorénavant trois adjoints.

CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTÉ



Le chantier de construction de la maison de santé dans le bâtiment de l'Ancienne mairie a démarré en juin 2023. Les travaux se terminent actuellement, pour permettre une ouverture de l'équipement au public cet automne 2024.



AMÉNAGEMENT DES AIRES DE JEUX ENFANTS



L'aire de jeux d'enfants du centre-bourg sera rénovée et équipée pour être utilisable par un plus large public, incluant les enfants en situation de handicap (moteur, sensoriel et mental). En parallèle, l'aire de jeux de la Diat sera elle aussi modifiée, avec notamment l'intégration d'un nouveau toboggan. Le coût de l'opération est de 36 680 € HT, avec une subvention de 15 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DU VILLAGE



L'équipe des services techniques assure tout au long de l'année l'entretien et la remise à niveau des équipements communaux (routes et pistes forestières, espaces verts/fleurissement, espaces publics, mobiliers, réseaux, bâtiments, ...), et apporte une aide logistique précieuse aux manifestations sportives et culturelles nombreuses dans le village, sous le pilotage de Rudi Lecat, adjoint aux travaux. Deux renforts saisonniers ont été recrutés cette année. Bravo à toute l'équipe !



RESTRUCTURATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : 80% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis 2018, la Commune, avec l'aide du Territoire Energie Isère (TE38) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a restructuré la quasi-totalité de son éclairage public. Cette restructuration, en cohérence avec la politique d'éclairage public votée par la municipalité en 2019, a permis de baisser de 80% la consommation énergétique de l'éclairage public, représentant une baisse de 64% des dépenses associées en électricité. Ces baisses sont dues à la combinaison de 3 actions : Réduction du nombre de points lumineux de 190 à 165 (-13%), réduction de la puissance moyenne des points lumineux de 125W à 50W (technologie SHP puis LED), mise en place de l'extinction nocturne de 23h à 6h. Cet éclairage reste respectueux de notre environnement en émettant dans des couleurs orangées impactant très faiblement la faune et la flore nocturne (température de 1800K). Deux luminaires spéciaux ont aussi été installés : Un luminaire photovoltaïque autonome au carrefour de la RD512 et de la route des Guillets, et un luminaire, pour la préservation des chauves-souris, émettant à une température de 1000K (rouge), sur le parking de la Corrière.



PROJET ARTISTIQUE DE SCULPTURE DES ARBRES COUPÉS DU PLAN DE VILLE

En 2021, cinq épicéas, situés sur le Plan de Ville en bordure du mur d'enceinte du cimetière communal et ayant causé des dégâts sur celui-ci, ont été coupés pour permettre les travaux de construction d'un nouveau mur. Une hauteur de tronc de 4,5m sur souche a été préservée afin de permettre une « seconde vie » artistique aux arbres. Un symposium de sculptures sur bois a eu lieu du 13 mai au 19 mai 2024, en faisant appel à l'Association Héliophanie et des artistes locaux. Un des arbres a fait l'objet d'un projet pédagogique avec les élèves de l'école des Quatre Montagnes, accompagnés par un sculpteur. Le thème choisi pour ce projet artistique était "célébrer la vie". L'évènement s'est déroulé en plein-air, pour permettre la rencontre entre les sculpteurs et le public. Le 19 mai 2024, plusieurs animations ont clôturé cet évènement en concomitance avec les Fêtes de la Chartreuse, avec notamment l'inauguration de la stèle Léon Auscher.



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TIR À L'ARC

La Commune a accueilli les championnats de France de tir à l'arc « campagne » à Saint-Hugues de Chartreuse du 6 au 11 juillet 2024. L'évènement fut une belle réussite, avec plus de 400 compétiteurs et 1000 accompagnants, qui a permis de faire connaître et mettre en valeur nos magnifiques paysages et chemins de Chartreuse. Un grand merci aux agriculteurs et commerçants du plateau de Saint-Hugues qui ont œuvré pour rendre possible cette manifestation, à la période des foins qui n'était pas la plus propice.



ACTIONS SOCIALES



La population des « seniors » fait l'objet d'une attention toute particulière de la Municipalité et de son CCAS. Un recueil des besoins et un diagnostic ont été établis à partir d'un questionnaire auprès des + de 65 ans. Un partenariat a été mis en place entre la Commune et l'Association RFVAA (Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés), pour mettre en œuvre diverses actions au bénéfice de nos anciens. À l'initiative d'Annie et Albert Mollaret, menée par Nicolas Vezutti et son équipe en partenariat avec les pompiers de Saint Pierre de Chartreuse, sous la coordination du CCAS, la première édition de « La Fête du printemps » a eu lieu le dimanche 7 avril 2024 aux Chalets de Saint Hugues et a réuni près de 40 personnes. Le duo « Doudous Musique » a su embarquer tout ce beau monde et le repas servi par les Chalets de Saint Hugues fut très apprécié.



Un nouveau cycle d'ateliers numériques est actuellement proposé par le CCAS, les lundis de 14h à 15h30, pour vous aider à mieux utiliser vos appareils électroniques et l'informatique (téléphone, tablette, ordinateur, ...).

Le service de transport à la demande (TAD) est toujours proposé par le CCAS et peut être mobilisé les jeudis matins pour des trajets vers Saint-Laurent du Pont et les environs. Le transport à la demande peut être mobilisé pour les événements culturels, pour les obsèques, sur des rendez-vous seniors etc...

JARDINS PARTAGÉS



À l'initiative de l'élue en charge des Affaires Sociales, plusieurs temps de travail ont eu lieu ces derniers mois, entre élus et habitants, sur le sujet des jardins partagés à Saint-Pierre de Chartreuse. Dans ce cadre, le Conseil municipal a décidé la création d'un jardin partagé sur la parcelle communale au sein de l'École des Quatre Montagnes à Saint-Hugues de Chartreuse. Cet espace est mis à disposition des habitants, en lien avec le jardin existant créé par les équipes pédagogiques. Ce lieu a pour vocation, au-delà du jardinage, à créer des liens et découvrir ensemble les bénéfices de notre belle terre de Chartreuse. Un budget de 15 000 € est consacré à sa mise en œuvre (7 500 € / an sur 2024 et 2025). Le jardin est actuellement en pleine activité : n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Claire Garcin-Marrou si vous souhaitez participer.



TOURISME ET STATION

Un projet de transition de la station de Saint-Pierre de Chartreuse/Le Planolet est actuellement en discussion entre le Collectif « Nouvelles Traces en Coeur de Chartreuse », la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, la Commune de Saint-Pierre d'Entremont Isère, notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, et tous les habitants ou participants volontaires. Des moyens d'ingénierie sont actuellement financés par l'Etat, la Communauté de Communes et nos deux Communes. Plusieurs groupes de travail ont eu lieu ce premier semestre 2024. Une réunion publique de restitution sera organisée cet automne.



PATINOIRE SUR LE PARVIS DE LA MAISON DU PARC

Le nouveau parvis de la Maison du Parc sur le Plan de Ville a accueilli tout l'hiver la patinoire synthétique communale, animée par Sylvain Guillemain et son équipe, créant ainsi un véritable pôle de vie et d'activités sur la place, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des habitants.



ITINÉRAIRES VÉLOS

La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, en lien avec les Communes, s'est engagée dans le développement du vélo, de l'apprentissage à la pratique sportive en passant par la mobilité du quotidien. Depuis plusieurs mois, un groupe de travail composé de bénévoles, d'habitants du village et d'élus, a décidé de remettre en service les anciennes pistes pour la pratique de l'« enduro » (c'est-à-dire associées à une montée à la force de la pédale) et les compléter pour assurer la liaison au centre du village et à La Scia. Ces itinéraires proposés vont maintenant faire l'objet de discussions avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées, pour s'accorder sur un mode de fonctionnement et de passage, respectueux des contraintes, enjeux et attentes de chacun.





VALORISATION DES SENTIERS INTER-HAMEAUX



Avec le soutien financier de l'Etat et son Plan « Avenir Montagne Investissement », la Commune déploie actuellement un réseau de sentiers inter-hameaux. Avec un niveau de service amélioré, ils permettront une continuité des itinéraires entre les différents hameaux et pôles d'intérêt du village pour différents usages, à pied, à vélo, à cheval. Ce réseau de sentiers sera constitué de boucles, avec des aménagements associés : reprise de certains tronçons pour les rendre plus praticables, vérification/complément de balisage, panneaux d'information et promotion par l'Office de tourisme. La passerelle de La Ravelle (permettant de franchir la rivière sous le Plateau de Flin à Saint-Hugues) sera intégralement rénovée ce mois de septembre. Les cinq mobiliers d'information touristique du village (Plan de Ville, La Diat, Saint-Hugues, Les Egaux, La Corrierie) ont été rénovés avec l'intervention d'artisans locaux. De nouvelles cartographies du village sont en cours de création et seront installées dans ces panneaux et aussi éditées en version papier.



SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES



En début d'année 2024, vous avez reçu dans votre boîte à lettres le DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) Ce document vous informe des risques existants sur la commune, comment les éviter lorsque cela est possible et quelles dispositions prendre en cas de survenance. Vous avez aussi la possibilité de consulter ce DICRIM en mairie les jours d'ouverture de l'accueil, ou sur le site internet de la Mairie :



saintpierredechartreuse.fr/prevention-securite

À noter que les alertes à la population en temps réel seront diffusées via notre nouvelle application illiwap (voir QR code, pour s'abonner, en première page de ce Bulletin), la sirène sur le toit de l'Ancienne mairie ne pouvant être pleinement remise en service.

Dans le cadre de La Défense extérieure Contre l'Incendie, la Mairie a fait procéder cette année à la vérification de l'ensemble des poteaux incendie. Le listing de la situation de chaque poteau sera prochainement publié en annexe de l'arrêté communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Les services techniques communaux ont aussi effectué une campagne de maintenance sur les poteaux incendie (changement de pièces, peinture, numérotation). Des points sensibles concernant le remplacement de poteaux d'incendie ou de nouvelle installation ont été identifiés, et sont en cours de mise en œuvre progressive dans le cadre de notre partenariat avec la SAUR.



PROJET POUR LA BASE DE LOISIRS DE LA DIAT

Les sentiers de la base de loisirs de La Diat seront aussi améliorés, avec une mise en valeur thématique de la rivière et de la zone humide à proximité. La Commune souhaite repositionner le site de La Diat en pôle d'activités ludiques et de mise en valeur des ressources naturelles locales (l'eau, la forêt, la biodiversité). Dans ce cadre, des travaux vont être réalisés cet automne 2024 pour créer une zone humide et une mare pédagogique, avec l'aide de la LPO et de Cartusiana et le financement du Plan de Relance de l'Etat, à la place des modules en béton actuellement laissés à l'abandon le long de la rivière.



RÉNOVATION EN COURS DE LA STATION D'ASSAINISSEMENT

Des travaux importants de mise en conformité de la station communale d'assainissement sont en cours par la SAUR, Porte de l'Enclos à La Diat, afin d'améliorer la qualité des rejets issus de nos eaux usées dans le Guiers Mort, en sortie de station. En parallèle, il sera nécessaire d'améliorer les réseaux de collecte d'eaux usées en amont, que ce soit les réseaux publics comme les installations privées de certains particuliers, actuellement non conformes. Des contrôles sont en cours, et des courriers de rappels sont actuellement envoyés. Il est de la responsabilité de chacun de participer à la qualité environnementale de notre Massif de Chartreuse, chacun pouvant et devant y contribuer à son niveau.



PÉNALITÉS EN CAS D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL NON CONFORME

Dans l'objectif de renforcer la lutte contre les atteintes aux sols et à la ressource en eau, la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse a décidé d'appliquer des pénalités financières en cas de non-conformité des installations. Les visites de contrôle du SPANC sont obligatoires et visent aussi à trouver des solutions afin d'atténuer l'impact des installations non conformes sur le milieu naturel, faciliter l'entretien des différents ouvrages et indiquer les bonnes pratiques. Dans certaines situations, la réglementation impose la mise en place d'un nouvel assainissement non collectif. Il n'est en effet pas concevable que perdure un rejet d'eaux usées brutes dans les ruisseaux. Le non-respect de la réglementation expose désormais l'usager à des pénalités, de façon régulière jusqu'à la régularisation de la situation. À savoir : Des aides financières de la part du Département de l'Isère sont mobilisables pour aider la rénovation de votre installation.

Pour plus d'informations, contactez le SPANC :

spanc@cc-coeur-de-chartreuse.fr
04-76-66-65-27





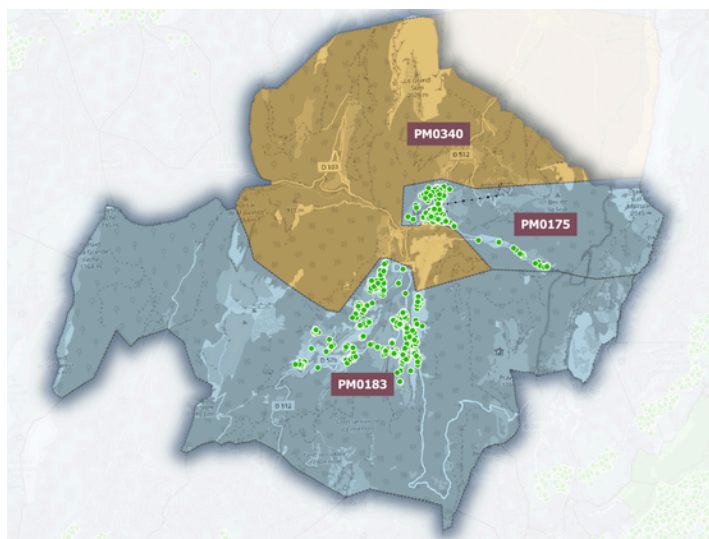
DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Depuis 2022, le Département de l'Isère déploie progressivement la fibre optique sur la commune (3 phases). Après le déploiement de 80% de la zone « PM0175 » puis de plus de 90% de la zone « PM0183 », la dernière zone (PM0340) sera déployée à l'automne 2024. Le reste du déploiement, constitué de cas particuliers, sera éligible courant 2025. Vous pouvez connaître votre éligibilité en suivant le lien :

<https://www.iserefibre.fr/test-deligibilite>

À ce jour, seuls SFR et Rezine (opérateur local et alternatif) peuvent proposer une offre de fibre optique. Des raisons techniques empêchent à ce jour Orange, Bouygues Telecom et Free de proposer leur offre mais ce devrait être résolu pour fin 2024.



Réseau de chaleur, bois, énergie



RÉSEAU DE CHALEUR DE SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE

La Commune a lancé, depuis fin 2023, le projet de mise en place d'une Délégation de Service Public (DSP) afin de construire et exploiter un réseau de chaleur à Saint Hugues. La future chaufferie au bois déchiqueté permettra de chauffer 4 bâtiments publics de Saint-Hugues (Ecole, Musée Arcabas, Salle St Michel et Ancienne Cure). Ce nouveau réseau devrait être en fonctionnement pour l'automne 2025 et convertira du chauffage électrique et au gaz en chaleur issue de bois déchiqueté local.



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

QUE FAISONS-NOUS POUR NOTRE AVENIR DANS LA MONTAGNE DE DEMAIN ?

Des études et des investissements sources de dépenses au lieu de développement d'activités économiques génératrices d'emploi. Rappelons le grand axe d'action de la Municipalité : « développer le tourisme vers une offre diversifiée 4 saisons et accompagner l'évolution du ski alpin pour que l'offre neige reste un des moteurs de l'économie du village. » Mais toujours des études pour la Diat, les Essarts, le Planolet en oubliant Saint Pierre de Chartreuse-les Egaux. La CCCC Cœur de Chartreuse vient de lancer une consultation pour la gestion pendant 5 ans de tous les téléskis du domaine. Mais pour l'accès aux Essarts elle enjoint les candidats à se reporter sur la commune. Il est temps que nous reprenions la compétence ski alpin. Et aucun plan d'action, bien au contraire : Plus d'accès en téléporté au sommet de la Scia l'été depuis 2017, pour la première fois depuis 70 ans ; le marché des artisans du 15 août limité à une journée ; un seul feu d'artifice le 15 août réduit à sa plus simple expression et l'abandon de celui de la fête nationale ; plus de concours des chevaux comtois ; plus de manèges la semaine du 15 août depuis 60 ans ; abandon à la Métropole du pas de tir de biathlon du Col de Porte. Avec des investissements d'un coût démesuré : la participation de la Commune à la nouvelle maison du Parc pour 700 000 euros (terrain, déviation de réseau, parvis) ; la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie en maison de la santé ,500 000 € pour une surface de 250m² ; achat de l'ancien Hôtel du Désert pour un prix symbolique, mais une source de dépenses d'entretien. Pour cela il faut trouver des ressources : vente de l'ancienne cure, 180 000 € ; vente de la Forêt de l'Océpé, 250 000 € ; vente du Foyer de fonds, 95 000 € ; augmentation de 50% de la taxe d'habitation des résidences secondaires, 150 000 €. Pourquoi cibler ainsi une partie de la population qui participe au développement touristique et au soutien de l'économie. Nous proposons qu'elle s'implique encore plus dans la vie du village en s'inscrivant sur les listes électorales comme la loi le permet.

Yves GUERPILLON
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

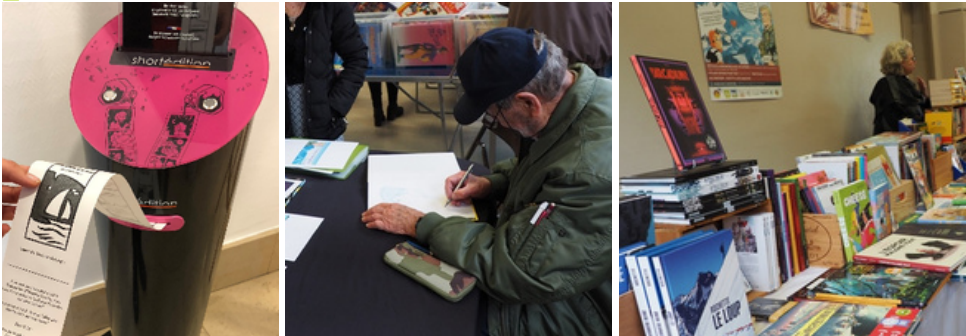


➤ Janvier - 2024



Sculptures sur neige et glace sur le Plan de Ville
Crédits photos Jean-Luc MARTYNIAK

➤ Février - 2024



Festival BD BULLES & FLOCONS, 2ème édition
Crédits photos Maurice GONNARD

➤ Mars - 2024



Carnaval du printemps à la patinoire
Crédit photo Sylvain GUILLEMIN

➤ Mai - 2024



Les Fêtes de la Chartreuse à Saint-Pierre de Chartreuse
Crédits photos Pascal FLAMANT

➤ Juin - 2024



Terminorum
Crédits photos Office de Tourisme

Concert d'ouverture "Les RDV du P'tit Son", 4ème édition
Crédit photo Malika JOURDAIN



Un été en fête!

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

2024

JUILLET/AOÛT

Samedi 13 et dimanche 14 juillet :

Festival Les Endimanchés - Le Bourg, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 14 juillet :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Pastoralisme et histoire de Pravouta, de 10h à 16h - Parking du col du Coq, Saint-Hugues de Chartreuse

Vendredi 18 juillet :

Séances Cinébus, à partir de 18h30 et 20h30 - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 19 juillet :

Concerts Les rdv du P'tit Son, à partir de 19h30 - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 20 juillet :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 20 et dimanche 21 juillet :

Stage de chant, suivi d'un petit concert, journée - Salle Hors Sac, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 21 juillet :

Brocante professionnelle, de 9h à 18h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 26 juillet :

Concerts Les rdv du P'tit Son, à partir de 19h30 - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 2 août :

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 4 août :

Brocante professionnelle, de 9h à 18h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Kermesse des Gentianes, de 8h30 à 19h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Marché de la Laine, de 10h à 19h - Place de l'église, Saint-Pierre de Chartreuse

Jedi 15 août :

Marché des artisans, de 9h à 21h - Le Bourg, Saint-Pierre de Chartreuse

Concours de Pétanque, sur inscription, à 14h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Feu d'artifice et animation musicale, à 22h - Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse

Du dimanche 18 au dimanche 25 août :

Résurgences, rando-spectacle dystopique sur le thème de Yeau, à 10h / 17h - Pont du Grand Logis, Saint-Pierre de Chartreuse

Vendredi 16 août :

Une histoire du bout du monde : conférence déambulée, à 15h - Perquelin, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 17 et dimanche 18 août :

Exposition BD anciennes, de 10h à 18h - Salle du Conseil, Saint-Pierre de Chartreuse

Jedi 22 août :

Séances Cinébus, à partir de 18h30 et 20h30 - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 31 août :

VulnéFly, journée & soirée - Place de l'église, Saint-Pierre de Chartreuse

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Samedi 7 septembre :

Pastoralisme et histoire de Pravouta, de 10h à 16h - Parking du col du Coq, Saint-Hugues de Chartreuse

Dimanche 8 septembre :

Forum des associations, de 8h à 18h - Jardin du Père Truffot, Saint-Pierre de Chartreuse

Vide grenier, de 8h à 18h - Place de l'église, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 22 septembre :

Compétition de VTT "TIDJV", journée - La Diat, Saint-Pierre de Chartreuse

Samedi 5 octobre :

Les Folies Biergères, de 15h à 23h - Le Clos Perrier, Saint-Pierre de Chartreuse

Dimanche 20 octobre :

Deux Pierres, Compagnie Turak, à 17h - Salle des Arts, Saint-Pierre de Chartreuse



MARCHÉ HEBDOMADAIRE
Tous les dimanches matin
Plan de Ville, Saint-Pierre de Chartreuse



LES RDV NATURE EN ISÈRE
Du 16 mai au 6 octobre 2024
Flasher le QR code!
Animations et événements gratuits



SOIRÉES À L'ÉTAPE SUIVANTE
Flasher le QR code!
L'Étape Suivante, Saint-Hugues de Chartreuse



SOIRÉES À LA CABINE
Flasher le QR code!
La Cabine, Saint-Hugues de Chartreuse



ANIMATIONS AU MUSÉE
Flasher le QR code!
Musée Arrabas, Saint-Hugues de Chartreuse

Programme associatif d'été
Retrouvez toutes les animations sur : WWW.DESTINATIONCHARTREUSE.FR
Crédits photos Jérôme Bébéris - Réalisation de l'affiche par la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - Imprimé par Dusseret Signalétique



MAIRIE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

8 Place de la Mairie
38380 SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE



Nous contacter :

Tel : 04 76 88 60 18
(répondeur l'après-midi)

accueil@saintpierredechartreuse.fr



Nos horaires :

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h00
(sauf jours fériés)



Suivez l'actualité de votre commune sur :



PAGE FACEBOOK :
[@MairiedeSaintPierredeChartreuse](https://www.facebook.com/MairiedeSaintPierredeChartreuse)



SITE INTERNET :
saintpierredechartreuse.fr



APPLICATION ILLIWAP :
Station : Saint Pierre de Chartreuse



Saint Pierre
de Chartreuse

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Conception graphique et mise en page : Lucie BOUVET
Crédits photos : Jérôme BARRIS, Stéphane GUSMEROLI, Rudi LECAT, Eric DAVIAUD, Sylvain GUILLEMIN, Maurice GONNARD, Jean-Luc MARTYNIK, Pascal FLAMANT.

IMPRIMEUR : Onlineprinters

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE